

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 01 octobre 2015**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE : de souscrire un contrat d'assurance statutaire (risque employeur) et charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe auprès d'une entreprise agréée pour le compte de la commune

VOTE une motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

DECIDE de fixer le ratio d'avancement de grade pour la collectivité, comme suit pour :

- Grade d'origine : adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- Grade d'avancement : adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- Taux : 100 %

DECIDE de créer trois emplois d'adjoints techniques territoriaux à temps complet, pendant la durée des travaux d'aménagement de la voirie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la préparation de l'intégration de la commune au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Agglomération d'AGEN.

DECIDE la mise à disposition d'un transport périscolaire vers l'ALSH de LAFOX le mercredi midi pour les enfants que les parents ne peuvent pas venir chercher et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de financement de ce transport périscolaire avec la commune de PUYMIROL.

DECIDE de modifier les prévisions budgétaires comme suit :

FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chapitre 73 – IMPOTS ET TAXES

Article 7325 – Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales

- Crédits prévus au BP : 0 €
- Recettes prévisionnelles : 13 628 €
- Crédits à prévoir : + 13 628 €

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Article 74127 – dotation nationale de péréquation

- Crédits prévus au BP : 0 €
- Recettes prévisionnelles : 30 218 €
- Crédits à prévoir : + 30 218 €

Article 74718 – Autres emplois aidés

- Crédits prévus au BP : 250 €
- Recettes prévisionnelles : 2 950 €
- Crédits à prévoir : + 2 700 €
-

Article 74832 – Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle

- Crédits prévus au BP : 13 000 €
- Recettes prévisionnelles : 8 685 €
- Crédits à prévoir : - 4 315 €

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés

Article 64168 – Autres emplois d’insertion

- Crédits prévus au BP : 13 200 €
- Dépenses prévisionnelles : 18 900 €
- Crédits à prévoir : + 5 700 €

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante

Article 657348 – Subvention de fonctionnement aux organismes publics –autres communes

- Crédits prévus au BP : 29 946 €
- Dépenses prévisionnelles : 32 946 €
- Crédits à prévoir : + 3 000 €

Chapitre 022 – Dépenses imprévues

- Crédits prévus au BP : 15 614 €
- Dépenses prévisionnelles : 18 927 €
- Crédits à prévoir : + 3 313 €

Chapitre 023 – Virement à la section d’investissement

- Crédits prévus au BP : 10 000 €
- Dépenses prévisionnelles : 40 218 €
- Crédits à prévoir : + 30 218 €

INVESTISSEMENT – RECETTES

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement

- Crédits prévus au BP : 10 000 €
- Recettes prévisionnelles : 40 218 €
- Crédits à prévoir : + 30 218 €

INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Article 10223 – TLE

- Crédits prévus au BP : 0 €
- Dépenses prévisionnelles : 1 968 €
- Crédits à prévoir : + 1 968 €

Chapitre 21 – immobilisations corporelles

Article 2111 : terrains nus

- Crédits prévus au BP : 12 000 €
- Dépenses prévisionnelles : 9 000 €
- Crédits à prévoir : - 3 000 €

Article 2135 – Installations générales, agencements, aménagements

- Crédits prévus au BP : 16 587 €
- Dépenses prévisionnelles : 52 720 €
- Crédits à prévoir : + 36 133 €

Article 2152 – Installations de voirie

- Crédits prévus au BP : 62 950 €
- Dépense prévisionnelles : 55 173 €
- Crédits à prévoir : - 7 777 €

Article 2184 – Mobilier

- Crédits prévus au BP : 16 100 €
- Dépenses prévisionnelles : 18 994 €
- Crédits à prévoir : + 2 894 €

Le Maire